

Gorges de l'Orbe et Vallon du Nozon

L'Orbe et le Nozon sont deux rivières du canton de Vaud. Au départ d'Orbe, on peut remonter la rivière homonyme qui a creusé des gorges spectaculaires. Au Day on traverse une colline jusqu'à rejoindre le Nozon qu'on longe ensuite jusqu'à Croy. Une longue randonnée qui traverse de magnifiques endroits !

☸ Détails du parcours

Point de départ : Orbe (470 m).

Point d'arrivée : Croy (642 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Chalet de Premier (1170 m).

Dénivelé : montée 1175 m, descente 1000 m.

Distance : 26.2 km.

Temps de marche : 8h.

- ☉ Orbe – Centrale Hydroélectrique Montcherard ½h.
- ☉ Centrale Hydroélectrique Montcherard – Passerelle Bleue ¾h.
- ☉ Passerelle Bleue - Les Clées 1h.
- ☉ Les Clées - Usine de l'Île 1¼h.
- ☉ Usine de l'Île - Saut du Day ¼h.
- ☉ Saut du Day - Barrage du Day ½h.
- ☉ Barrage du Day - Le Day ¼h.

☉ Le Day - Fort Militaire de Pré Giroud ¾h.

☉ Fort Militaire de Pré Giroud - Chalet de Premier ½h.

☉ Chalet de Premier - Sur Grati ¼h.

☉ Sur Grati - Suchaud ¼h.

☉ Suchaud - Nidau ¼h.

☉ Nidau - Source de la Diaz ¾h.

☉ Source de la Diaz - Romainmôtier ¼h.

☉ Romainmôtier - Croy ½h.

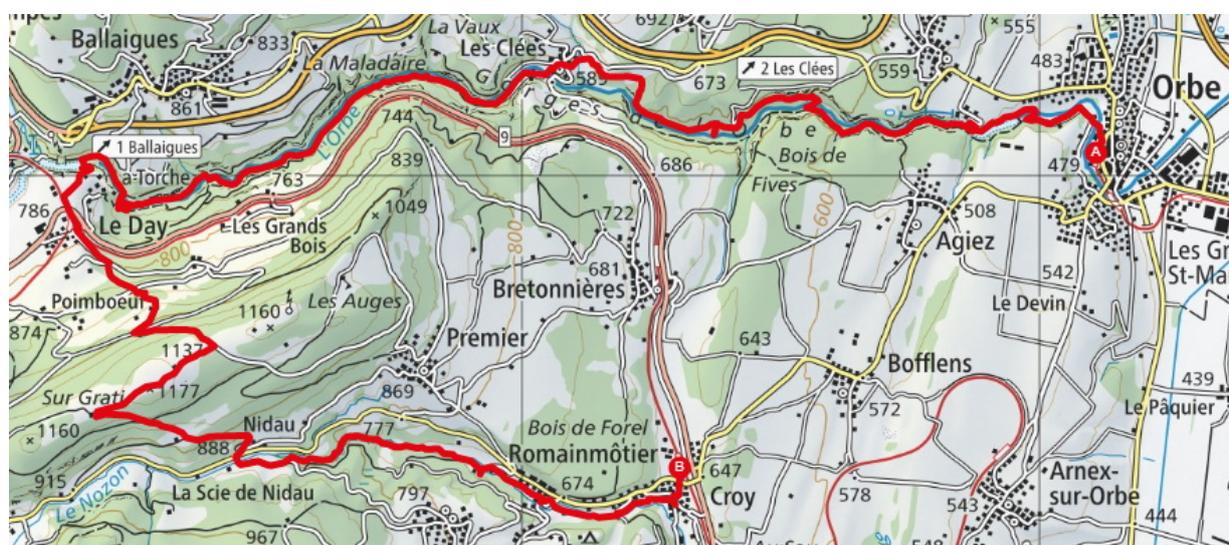
Durée : 1 jour.

Difficulté : T3 [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 9 avril 2021.

Références : [Fre19], [Jou] et [Wik21].



Carte nationale (source swisstopo).



À Orbe, la rivière coule tranquillement dans son lit.

Accès

Accès en voiture

Le déplacement en voiture est déconseillé car le point de départ et d'arrivée sont différents et les liaisons en transports publics entre eux pas évidentes.

Accès en transports publics

Prendre le train régional jusqu'à *Chavornay*, puis continuer le voyage avec un deuxième train jusqu'à *Orbe* (gare terminus).

D'Orbe à la Centrale Hydroélectrique Montcherard

Depuis la gare d'*Orbe* il n'y a qu'à suivre les panneaux du tourisme pédestre en direction des *Gorges de l'Orbe*. Une route asphaltée mène en quelques minutes au bord de la rivière.

L'*Orbe* est une des plus grandes rivières du *canton de Vaud*. Elle prend sa source au pied du *Noirmont*, dans le *lac des Rousses (France)*. À la sortie de ce lac, l'*Orbe* coule ensuite jusqu'à rejoindre le *lac de Joux*, avant de ressortir près de *Vallorbe*. C'est là que commence son tracé le plus accidenté, mais aussi le plus spectaculaire. Entre *Vallorbe* et *Orbe*, la rivière est en effet encaissée dans des gorges. À une époque, l'eau de la rivière actionnait de nombreux moulins. Aujourd'hui l'eau fait encore tourner toutes sortes de turbines pour générer de l'électricité.

À *Orbe*, la rivière n'a rien de spectaculaire : c'est un cours d'eau qui coule tranquillement dans son lit.



À hauteur de la *centrale hydroélectrique Montcherard* mon regard a été attiré par la passerelle qui longe *L'Orbe*.

Après avoir traversé le pont, on longe le terrain de football puis on continue à suivre la route asphaltée en longeant le cours d'eau. À hauteur du *Chalet* (une ferme autour de laquelle moutons et lamas broutaient dans les enclos), continuer sur le branchement de droite jusqu'à une usine hydroélectrique. Le chemin balisé contourne l'usine par la gauche, mais lors de la planification de cette course, j'avais décidé de remonter *l'Orbe* par la rive gauche. Ce choix a été influencé par le fait qu'un tronçon d'environ 2 kilomètres sur rive droite (grosso modo entre la passerelle bleue et le village des *Clées*) était fermé à cause d'un glissement de terrain et la déviation mise en place ne me tentait pas du tout.

À hauteur de l'usine hydroélectrique j'ai donc traversé le pont pour passer sur la rive gauche. Après avoir remonté quelques marches jusqu'à la première bifurcation, j'ai continué sur le branchement de gauche. Une végétation touffue empêchait de voir la rivière. Le parcours traverse un petit pâturage, où vaches et chamois mangeaient tranquillement, puis mène à proximité de la *centrale hydroélectrique Montcherard*.

De la Centrale Hydroélectrique Montcherard à la Passerelle Bleue

J'étais une quarantaine de mètres au-dessus du lit de la rivière et pendant que j'observais le paysage, mon regard a été attiré par une passerelle sur la rive droite à hauteur de l'eau. J'ai consulté la carte topographique et constaté qu'un chemin (non balisé) longeait le cours d'eau jusqu'au pont suivant, nommée passerelle bleue à cause de sa couleur, à environ 1.5 km à vol d'oiseau en direction E.

Ce parcours avait l'air bien plus intéressant que celui que j'avais planifié. Je suis donc descendu jusqu'à la passerelle. En aval, *l'Orbe* avait une superbe couleur émeraude. Je suis resté quelques minutes au milieu du pont pour profiter de cette vue magnifique. J'ai légèrement regretté d'être passé par la rive gauche, mais en même temps cela m'a permis d'observer un chamois.

De l'autre côté de la passerelle, le chemin se sépare en deux. Seulement le branchement de gauche est balisé par des panneaux du tourisme pédestre. Un d'entre eux indique *Gorges de l'Orbe (nouveau parcours sécurisé)*, mais ce parcours n'est pas au bord de la rivière...

Au départ du branchement de droite (celui que je m'apprêtais à suivre) il y avait juste un panneau rouge mettant en garde que le sentier est escarpé et qu'il est impraticable l'hiver. J'ai



Un panneau de mis en garde.



Dans un premier temps le sentier longe la rivière et il n'y a aucune difficulté technique...

juste pensé que depuis quelques semaines c'était le printemps et que si le chemin devenait impraticable j'aurais pu rebrousser chemin.

Dans un premier temps, le sentier longe la rivière. J'ai dû franchir quelques passages boueux mais il n'y avait aucun risque particulier mis à part celui de salir chaussures et pantalons. Quelques centaines de mètres plus loin on prend de l'altitude et le chemin devient nettement plus étroit. Malgré qu'il n'eût pas plu depuis plusieurs semaines, la sente était mouillée à cause de l'eau qui tombait des petites falaises qu'on a sur la gauche. Le paysage devient de plus en plus sauvage et magnifique et l'*Orbe* reste pratiquement toujours visible pendant la progression.

Sur la carte topographique le chemin semble monter d'une pente très douce mais en réalité c'est une alternance de courtes montées et de descentes. Le sentier devient ensuite encore plus étroit et escarpé et seulement certains passages sont sécurisés par un câble métallique. Il est donc primordial d'avoir le pied sûr et des bonnes chaussures de marche. De plus, ce chemin est à éviter par les personnes sujettes aux vertiges. Le panneau de mise en garde à hauteur de l'usine électrique n'exagère en rien la difficulté du parcours !

Un bon kilomètre plus loin on atteint un croisement où le nouveau parcours sécurisé et celui que j'ai suivi rejoignent pour continuer sur

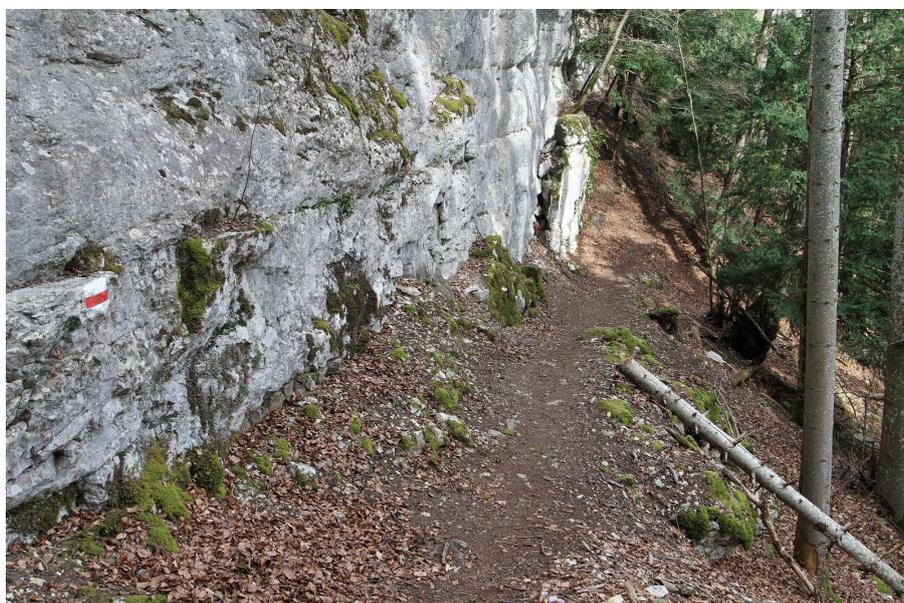


...mais rapidement le sentier devient étroit et escarpé. Il est donc important d'avoir un pied sûr, des bonnes chaussures de marche et de ne pas être sujet au vertige !



Magnifique vue plongeante sur *L'Orbe*.

un chemin très agréable. Il faut encore franchir des passages légèrement escarpés, mais ils sont bien sécurisés par des câbles métalliques.



À partir du croisement le sentier devient plus large et il est aussi balisé en blanc-rouge-blanc.

Le sentier progresse désormais une cinquantaine de mètres au-dessus de la rivière qui est par moments cachée par la végétation. Depuis le croisement, des traces de balisage blanc-rouge-blanc sont régulièrement peintes sur arbres et rochers.

Après un énième petit virage, la passerelle bleue apparaît en contrebas au milieu de la végétation. On gagne ensuite rapidement la bifurcation de *La Tuffière*, à côté d'un bâtiment de captage de l'eau potable.

Comme déjà énoncé plus haut, le chemin qui longe la rivière sur rive droite était fermé une centaine de mètres plus loin. Une déviation jusqu'aux *Clées* a été mise en place, mais elle ne me tentait pas du tout car elle est trop loin de la rivière. J'ai donc poursuivi à droite en direction des *Gorges de l'Orbe rive gauche*. La passerelle bleue est quelques dizaines de mètres plus loin.



L'impressionnante source karstique sous la passerelle bleue.

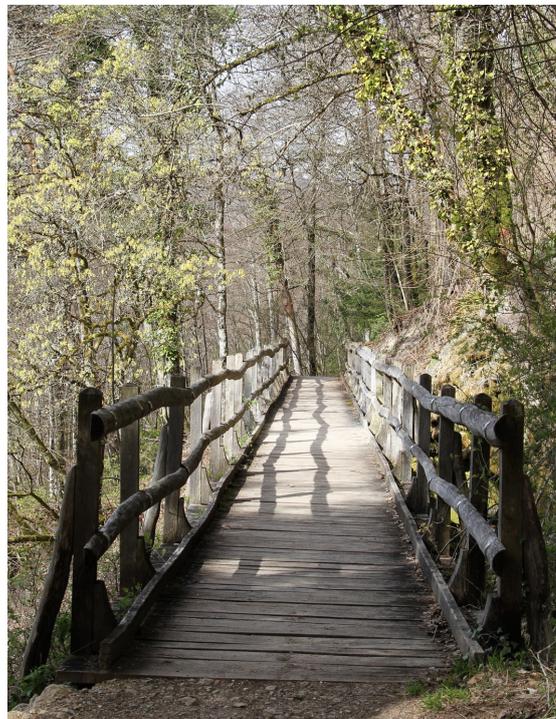
De la Passerelle Bleue aux Clés par la rive gauche

Sous la passerelle bleue, sur la rive gauche, on peut admirer une petite mais impressionnante source karstique.

Une courte montée mène rapidement à un large chemin qu'on suit en direction des *Clés*. Environ 800 mètres plus loin on rejoint une route asphaltée (P. 565). Partir à gauche et après quelques pas, le goudron laisse la place à terre et cailloux, sol bien plus agréable pour marcher...

À plusieurs endroits des sentes plus ou moins visibles partent de la route en direction S (vers la rivière). Après environ 400 mètres j'ai décidé d'en suivre une qui était particulièrement bien marquée. Comme prévu, elle m'a amené au bord du cours d'eau. Le coin était vraiment sublime et j'en ai profité pour faire une courte pause avant de retourner à la route par le même itinéraire.

La progression en légère montée sur le large chemin de la rive gauche ne pose aucune difficulté technique. Le chemin évolue à une bonne cinquantaine de mètres au-dessus de la rivière qu'on entend en contrebas mais qu'on peut voir seulement à travers quelques ouvertures dans la végétation.



Le sentier sur la rive gauche est plus large est ne pose aucune difficulté.



Le village des *Clées*.

Après avoir traversé le *Bois de la Ville* d'un faux-plat, on continue à travers un pâturage où la vue s'ouvre. Le village des *Clées* n'est plus très loin.

Des *Clées* à l'*Usine de l'Île*

Le balisage mène à proximité du cimetière du village qu'on rejoint ensuite par une courte montée. Traverser le petit village des *Clées* en suivant les panneaux du tourisme pédestre en direction de *Vallorbe*.

Une route asphaltée pénètre très vite dans une jolie forêt. Quelques centaines de mètres plus loin, quand la route retrouve en revêtement naturel, on a la possibilité de continuer sur la route carrossable (balisage jaune) ou de suivre un chemin qui longe le cours d'eau. J'ai choisi ce dernier qui est plus sympa, mais qui remonte de façon légèrement escarpée quelques centaines de mètres plus loin pour rejoindre à nouveau le chemin balisé.

Par la suite, la route se rétrécit pour ne devenir qu'un sentier avec quelques passages étroits. Bien que le chemin ne soit jamais plus haut que 30 mètres au-dessus de la rivière, le vide en contrebas est, par moments, très impressionnant.

Le chemin traverse trois tunnels creusés dans la roche. Ils sont courts et la lumière du jour est suffisante pour entrevoir où on met les pieds.

Le sentier serpente ensuite dans la forêt en restant quelques dizaines de mètres au-dessus de la rivière. Peu avant de gagner l'*usine de l'Île*, on passe sur des passerelles en béton. Le soleil semble bouter l'endroit car il y avait encore des traces de neige ainsi que des plaques de glace sur les dalles en béton.

Un pont en bois permet de traverser l'*Orbe* et de gagner l'*Usine de l'Île*, aujourd'hui transformée en cabane de pêcheurs. À côté du bâtiment on trouve une place de pique-nique et un emplacement pour faire un feu.



Un des trois tunnels à traverser.

De l'*Usine de l'Île* au *Saut du Day*

J'ai continué la remontée de l'*Orbe* sur la rive gauche. On longe une pisciculture sur quelques centaines de mètres, puis on se retrouve à nouveau au bord de la rivière.

Le bruit de l'eau devient ensuite de plus en plus fort, puis soudainement on se retrouve face à ce que je considère l'endroit le plus beau de la randonnée : le *Saut du Day*, une spectaculaire



Le *Saut du Day*, une spectaculaire cascade en escaliers d'une trentaine de mètres de haut.

cascade en escaliers d'une trentaine de mètres de haut. L'eau se jette dans un bassin naturel qui semble très propice à la baignade (en tout cas ça donnait très envie !).

Un tunnel percé sous la cascade permet de passer sur l'autre rive. De la lumière naturelle pénètre à l'intérieur, mais une lampe pourrait être utile si on veut bien voir où l'on met les pieds (celle du téléphone est largement suffisante vu la longueur de la galerie...). Lors de mon passage, de l'eau coulait à l'intérieur.



Le *Lac du Day* vu depuis le barrage.

de plus en plus de la rivière. Tout d'un coup la fraîcheur de l'eau n'était plus et le soleil de midi tapait fort.

À la sortie du tunnel, je suis parti à gauche pour rejoindre une plage avec une vue imprenable sur la cascade. En été j' imagine qu'elle doit être très prisée, mais ce jour-là j'étais seul à en profiter !

Du Saut du Day au Barrage du Day

Depuis la plage, il faut revenir sur ses pas sur quelques dizaines de mètres, puis monter jusqu'à la première bifurcation. Partir à droite en direction des *Gorges de l'Orbe par la passerelle*.

De retour sur la rive gauche, continuer l'ascension en direction de *Vallorbe*. Le sentier monte d'une pente douce en s'éloignant



Le fort militaire de Pré-Giroud avec un drapeau suisse et des fausses fenêtres peintes sur la façade.

Continuer à suivre les panneaux du tourisme pédestre jusqu'au *Barrage du Day*.

Du Barrage du Day au Fort Militaire de Pré Giroud

Traverser le barrage puis, après une courte montée en forêt, traverser les prairies jusqu'à hauteur de la *gare du Day*. Longer les voies jusqu'à un sous-passage routier. De l'autre côté des voies, poursuivre en direction de *Pré Giroud Fort* (panneaux).

Le parcours suit une route asphaltée qui n'est pas très large, n'as pas de trottoir et où les voitures roulent très vite. Heureusement, environ 500 mètres plus loin, on quitte la route pour continuer sur un chemin forestier.

Le parcours monte d'une pente constante jusqu'à arriver dans une grande clairière de *Pré Giroud*.

Au bord supérieur de la prairie trône le *fort militaire de Pré-Giroud* avec un énorme drapeau suisse et des fausses fenêtres peintes sur la façade. Le chemin passe à côté de deux ouvrages entourés de barbelés avant de rejoindre la fortification principale, camouflée en chalet. Le fort a été creusé dans la roche et aujourd'hui il fait partie du patrimoine militaire. Depuis 1988, il est accessible aux visites (de mai à octobre).



À côté du fort on admire quelques vieux canons utilisés pendant la deuxième guerre mondiale.

Du Fort Militaire de Pré Giroud au Chalet de Premier

De la fortification principale, suivre la route asphaltée le long de laquelle on peut admirer quelques vieux canons utilisés pendant la deuxième guerre mondiale.

Une centaine de mètres plus loin, continuer en direction de Premier (panneaux). Une dernière montée assez raide en sous-bois mène jusqu'à la *Combe au Clerc* puis un dernier faux-plat permet de rejoindre le *Chalet de Premier*.

Du Chalet de Premier à Nidau

Depuis la large crête on a une vue dégagée sur *les Alpes* dont les cimes étaient encore bien recouvertes de neige.

En suivant la route forestière on passe à côté d'une large cime sans nom (P. 1177) qui est le point le plus élevé de la randonnée. On entame ensuite une douce descente à travers les pâturages depuis où on a une belle vue sur la *Dent de Vaulion*.

Devant le chalet *Sur Grati*, quitter l'alpage (par la gauche) et gagner une ouverture dans le muret en pierre en lisière de forêt. De là un large chemin poursuit la descente en direction de *Nidau*. Quelques ouvertures dans la forêt offrent de magnifiques panoramas sur la vallée.



Le Chalet de Premier.



Vue dégagée sur *les Alpes* et la vallée.

De Nidau à la Source de la Diaz / Diey

Depuis *Nidau*, pour rejoindre le bord du *Nozon*, il faut suivre la route asphaltée tout en restant très vigilant. La route n'est en effet pas très large, il n'y a pas de trottoir et les voitures roulent là aussi très vite.

J'ai été très soulagé de retrouver un chemin loin de la route à l'entrée de la forêt qui mène rapidement au bord du *Nozon*. Cette rivière prend sa source près de *Vaulion*, au lieu-dit *Cul du*



Le Nozon, moins tumultueux et impressionnant que l'Orbe, mais tout aussi beau.

Nozon. Il s'agit d'un site karstique, c'est-à-dire que l'eau s'infiltré sur le plateau et ressurgit sous la forme de multiples sources.

Le sentier suit le cours d'eau tantôt sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite. *Le Nozon* est moins tumultueux et impressionnant que l'*Orbe*, mais tout aussi spectaculaire. Un chemin bien marqué, bien balisé et sans aucune difficulté technique (mis à part quelques endroits légèrement boueux) longe le cours d'eau puis, environ 2 kilomètres plus loin, il continue entre *Le Nozon* et un canal. En suivant ce dernier, on arrive rapidement à son point d'origine : la *source de la Diaz* (*source de la Diey* sur les cartes topographiques), une splendide source karstique particulièrement généreuse en eau.

De la Source de la Diaz / Diey à Croy

Depuis la *source de la Diaz* retourner sur vos pas jusqu'à la bifurcation, puis gagner *Romainmôtier* avec ses maisons regroupées autour d'une abbaye du 11ème siècle, le plus ancien de Suisse. Contourner l'abbaye par la gauche, puis continuer sur une route asphaltée.

Environ 700 mètres plus loin, on passe une dernière fois sur *Le Nozon* qui continue son trajet dans de belles gorges où il forme la *cascade du Dard*. Il continue ensuite son parcours dans un vallon encaissé jusqu'à *Pompaples*, mais cette visite n'était pas au programme du jour...

Après avoir traversé le pont, j'ai suivi un chemin qui longe un petit canal, entouré d'arbres et de fleurs aux couleurs variées, jusqu'au village de *Croy*. Un dernier effort est nécessaire pour rejoindre la gare en périphérie du village.



La Source de la Diaz, une source karstique particulièrement généreuse en eau.

Bibliographie

- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. url : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Cotation-CAS-des-randonnees.pdf (visité le 16/05/2020).
- [Fre19] Freeskifamily. *Les gorges de l'Orbe*. 12 nov. 2019. url : <https://www.week-end-famille.ch/gorges-de-l-orbe/> (visité le 22/05/2021).
- [Jou] Vallée de Joux (Suisse). *Fort militaire de Pré-Giroud*. url : <https://www.myvalleedejoux.ch/fr/P3597/fort-militaire-de-pre-giroud> (visité le 22/05/2021).
- [Wik21] Wikipédia. *Nozon – Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 2021. url : <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Nozon&oldid=182589165> (visité le 22/05/2021).